

# *Saint Georges de Lévejac*

*Janvier 2007*

*Maison caussenarde des Fonts*

*Bulletin municipal n°18*

## *Le mot du Maire*

*Le 18<sup>ème</sup> numéro du bulletin municipal devrait être normalement le dernier d'une équipe municipale. Le calendrier électoral en a décidé autrement et les élections municipales ont été reportées au printemps 2008. Vous recevrez donc début 2008 un 19<sup>ème</sup> numéro qui sera alors un condensé des réalisations municipales depuis 1989.*

*L'année 2007 verra la mise en œuvre du lotissement « Les Crouzelles » à Trémolet qui entraînera forcément l'arrivée de nouveaux habitants. Les lots sont pratiquement tous réservés.*

*Pour ce qui est de la voirie (création et réfection), il y a une petite nouveauté. La compétence a été transférée à la Communauté de Communes du Massegros. En clair, la Communauté devient maître d'œuvre pour la partie investissement des travaux de voirie de chaque commune de la Communauté.*

*Par contre, l'entretien de la voirie incombe entièrement à la Commune.*

*Fondamentalement, cela ne changera guère sur le plan financier, la commune devra régler à la communauté la quote-part lui incombant (La quote-part correspond au coût total des travaux hors taxes moins le montant des subventions octroyées).*

*Cette année 2007 voit apparaître une autre nouveauté : le transfert des services d'urbanisme de la DDE de La Canourgue à Marvejols.*

*Ainsi pour tous vos problèmes relatifs aux permis de construire, aux conseils d'urbanisme en général, il faudra aller à Marvejols, (C'est ce que l'on appelle « la décentralisation » !...).*

*Les Conseillers Municipaux, les Employés communaux et moi-même vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé, prospérité et fraternité pour 2007.*

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE !**

*Georges BADAROUX.*

## Démographie



### Naissances :

BESSIERES Faustin né le 25 avril 2006 – La Piguière.  
POUJOL Zoë née le 8 août 2006 – La Piguière.  
ANTOINE Loïs né le 20 décembre 2006 – Le Bouquet.  
DESMATS Lubin né le 12 juillet 2006 – fils de Delphine Desnaud, Directrice de l'école.

### Mariage :

BADAROUX Jocelyn et MICHELOU Mathilde le 2 septembre 2006.

### Décès- Inhumations :

PAGES Léon décédé à Mende le 10 mars 2006 et inhumé à St Georges.

APPEL Jacob décédé le 30 mars 2006 à la maison St Martin à la Canourgue, inhumé à la Piguière.

MONZIOLS Alfrédine décédée le 14 octobre 2006 à Séverac, inhumée à la Piguière.

POURQUIER Lucienne décédée le 30 septembre 2006 à la maison St Martin à la Canourgue.

POIROT Jean-Louis décédé à Marvejols le 14 octobre 2006.

## Recensement de la population

St Georges de Lévejac a fait partie au 1er trimestre 2006 des communes recensées. Nous ne connaissons pas encore les résultats statistiques. Il est possible de dire que la commune a gagné quelques habitants depuis le recensement de 1999.

Nombre de résidences principales : 102.

Nombre de résidences secondaires, gîtes ou logements vacants : 147.

Nombre d'habitants : 255 dont une soixantaine de plus de 60 ans.

Tous les résultats du recensement seront communiqués fin 2008.

# Réunions du Conseil Municipal.

10 février 2006

## 1-Coupes pour l'exercice 2006

Sur proposition de l'O.N.F. le C.M.demande l'inscription à l'état d'assiette 2006 et décide de leur destination et de leur mode de vente les parcelles suivantes :

Parcelle 28 et 29 forêt St Georges- St Jory

Parcelle 28 forêt La Vayssière-Soulages-Les Fonts.

2-Participation de la commune à la consultation organisée par le centre de gestion pour la passation de contrat couvrant les risques financiers encourus par la collectivité en vertu de leur obligation à l'égard de leur personnel.

La commune souhaite souscrire un contrat d'assurance Décès-Invalidité-Incapacité et accidents ou maladies. Le centre de gestion organise une vaste consultation qui offrira à la collectivité une connaissance éclairée de l'offre.

3-Affectation des terrains sectionaux de Roudil. Résiliation du bail emphytéotique de Bernard MALAVAL. Passation d'une convention de mise à disposition entre la section et la SAFER pour 6 ans renouvelable 1 fois aux mêmes conditions que le bail initial. La SAFER passera un bail avec M. MALAVAL Eric aux mêmes conditions que la convention de mise à disposition.

## 4-Affectation des excédents

Le C.A. de la Commune fait apparaître un excédent de 1047.16 €.

Le C.A. du CCAS fait apparaître un excédent de 289.45 €

Le C.A. de la section St Georges fait apparaître un excédent de 6131.19 €

Le C.A. de l'ex-couvent fait apparaître un excédent de 4485.17 €

Le C.A. lotissement de Trémolet fait apparaître un déficit de 1490.60 €

## 5-Tarifications complémentaires pour menus produits :

Le gîte d'étape est transformé en gîte rural : pour les clients qui le désirent, le personnel communal peut, à l'issue du séjour, assurer le ménage: le prix de ce service est fixé à 70 €.

6-Approbation du projet de lotissement et délégation des travaux à la DDE de Lozère  
Le projet s'élève à la somme de 95 000 € TTC.

## 7-Restructuration foncière-régime forestier

Forêt sectionale du Bouquet-Gauzinès-Ricardès

Vayssière

Bouquet

## 8-Aménagement du gîte d'étape en gîte rural à compter de 2006

Coût global des travaux : 6753,40 € TTC

Demande de subvention au C.G. de la Lozère

Subvention demandée : maximum

Solde différence-Quote-part communale.

### 9-Fixation des tarifs de location des différents gîtes pour la saison 2006.

Le C.M. a décidé la création d'une régie de recettes. Mme ROUSSON Simone a été désignée régisseur ; à ce titre, elle est autorisée à encaisser occasionnellement les locations des gîtes.

### 10-Emploi saisonnier pour l'exercice 2006

Pour la saison estivale, un agent non-titulaire doit être recruté pour permettre aux employées communales de prendre leurs congés et assurer le service demandé par l'entretien des gîtes communaux.

Nature de l'emploi : agent de service/aide-ménagère.

Temps non-complet (17 H 30).Durée : du 15/06/06 au 15/09/06.

## 23 MARS 2006

### 1-Emprunts moyen terme au CA

Pour les travaux de voirie communale :

Emprunt de 50 000 € pour un montant des travaux de 124 609 € (sur 12 ans)

### 2-Echange de terrain

Entre M. AIGOUY André de Soulages et la commune pour un chemin d'exploitation : M. BOISSONNADE géomètre est chargé du document d'arpentage, les frais incombant à la commune.

3-Mise en œuvre de l'archivage de la mairie en partenariat avec le Centre de gestion et les archives départementales de Mende.

L'archivage n'a pas été réalisé depuis les années 1980. Il aurait dû être effectué lors du transfert de la mairie dans les locaux actuels. Le devis s'élève à la somme de 5 000 €.

4- Ouverture d'un emprunt court terme de 100 000 € pour la mise en œuvre du lotissement « Les Cruzelles » au Crédit Agricole.

5- Cotisation assurance pour l'ex-couvent année 2006. : Sur une cotisation de 3 371.13 €, la cotisation relative à l'ex-couvent s'élève à la somme de 632.25 €. Le couvent possède un budget annexe, il y a donc lieu d'affecter ce montant au budget du couvent.

### 6-Numérisation du cadastre de la commune

Notification du taux de participation de la commune. Le département assure la maîtrise d'ouvrage pour toutes les communes du département. La commune s'engage à verser 40 % du coût de la numérisation. La commune compte 4230 parcelles ; le coût de la numérisation est de 0.50 € par parcelle.

Donc  $(0.50 \text{ €} \times 4230) \times 40 \% = 846 \text{ €}$ .

### 7-Occupation du domaine public par France-Télécom année 2005

Taxe- redevance 2005 : 688.56 €.

## 30 JUIN 2006

1-Dépôt du permis de construire et lotir. Pour la construction d'un bâtiment communal et la mise en œuvre d'un lotissement, l'autorisation du C.M. est obligatoire. Le C.M. donne l'autorisation à M le Maire de déposer le permis de lotir pour le nouveau lotissement « Les Crouzelles ».

### 2- Restructuration foncière.

Forêt sectionale du Bouquet, Gauzines, Le Ricardes.

Distraction du régime forestier : 8,7096 ha.

Bénéfice du régime forestier : 3.3172 ha.

Forêt sectionale de St Georges, de St Jory et de la Vayssière.

Distraction du régime forestier : 3.9788 ha.

Bénéfice du régime forestier : 8.9713 ha.

Forêt sectionale du Bouquet. .

Distraction du régime forestier : 1.0684 ha.

Bénéfice du régime forestier : 1.5746 ha.

### 3-Création du pays des Cévennes et des Causses.

Le CM décide d'adhérer à la démarche proposée conduisant à l'émergence du Pays des Gorges, des Causses et des Cévennes.

## 16 Août 2006

### 1- Modification des compétences de la Communauté de communes du Causse du Masegros.

Les compétences deviennent :

- ***Groupe de compétences obligatoires*** (Aménagement de l'espace, Action et développement économique intéressant l'ensemble de la Communauté).
- ***Groupe de compétences optionnelles*** (Création, aménagement et entretien de la voirie, protection et mise en valeur de l'environnement, action sociale d'intérêt communautaire).
- ***Groupe de compétences facultatives***
- ***Compétences sous convention de mandat***
- ***Fonds de concours.***

### 2- Echange définitif d'un terrain sectional entre la grande section et SEGUIN Lucien de Soulages

La commune a pris la parcelle cadastrée Section G n° 582 appartenant à M SEGUIN Lucien pour la mise en œuvre du terrain de pétanque. En contre partie , M. SEGUIN a reçu la parcelle section G n° 610 appartenant à la grande section de ST GEORGES.

3-Augmentation des heures de Mme Michel Léona, compte-tenu de la recrudescence de travail toujours grandissante, les heures de Mme Michel sont portées à 35 h par semaine.

4-Participation de la commune aux repas pris par les élèves à la cantine :  
Les repas de la cantine sont assurés par un traiteur (Emilien Méjean de la Canourgue). La commune verse une participation de 2 € par repas et par enfant scolarisé à l'école publique de St Georges et domicilié sur la commune.

5-Assainissement des Monziols.  
Le projet d'assainissement collectif au village des Monziols a été abandonné (jugé trop coûteux pour la collectivité) et remplacé par un projet d'assainissement autonome. A ce jour, les subventions n'atteignent plus que 60 %. Afin de ne pas pénaliser les habitants des Monziols qui avaient fait leur demande en 2000 pour une mise aux normes de leur assainissement, la commune prend en charge 20 % pour chaque assainissement, plafonné à hauteur de 1500 €.

6-Adhésion au service de Médecine Professionnelle du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Lozère.  
Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour signer la convention d'adhésion à ce service et s'engage à régler la cotisation.

7-Fixation du prix du m<sup>2</sup> du terrain du futur lotissement de la baraque de Trémolet « Les Crouzelles ».  
Le prix de vente du terrain est fixé à 15 € le m<sup>2</sup>.

8-Participation des communes au transport scolaire 2005/2006.  
La commune participe au financement du ramassage scolaire à raison de 130 € par enfant domicilié sur la commune et empruntant le transport scolaire journalier (130 € x 21 enfants = 2 730 €uros).

9-Occupation du Domaine public par France Télécom :  
Les lignes téléphoniques de la commune de St Georges s'élèvent à 24,322km et l'emprise au sol s'élève à 2 m<sup>2</sup>. La redevance 2006 due par France Télécom à la commune s'élève à 910.86 €.

10-Renouvellement de l'ouverture d'une ligne de crédit de 15000 € destinée à faciliter l'exécution budgétaire.

## 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2006

1 - Recouvrement des frais de garderie à l'école publique de St-Georges auprès des parents d'élèves concernés :  
Une garderie a été créée à l'école de St Georges. Elle fonctionne tous les jours scolaires de 7 h 30 à 9 h et de 16 h 30 à 18 h. Le tarif horaire, à l'encontre des parents, est fixé à 0.50 € de l'heure.

2-Location à l'année d'un gîte à la Piguière à compter du 15 janvier 2007.

3- Mise à disposition des biens dans le cadre de l'intérêt communautaire.

4- Nouvelle élection des membres de la commission d'offres ou d'adjudication.

5- Coupes de l'exercice 2007 : inscription à l'état d'assiette, fixation de la destination.

## *Actions du C.C.A.S.*

Chaque année, un repas est organisé par le CCAS pour toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. Pour ceux qui n'ont pu participer à ce repas, un colis de Noël est distribué dans les semaines qui suivent aux personnes de plus de 65 ans **en résidence permanente** sur la commune et inscrites sur la liste électorale.

Le CCAS peut être appelé à apporter une aide aux personnes en grandes difficultés.

Le CCAS a financé une stèle à la mémoire de M. APPEL Jacob au cimetière de La Piguière.

Les recettes du CCAS proviennent :

- D'une subvention de la commune.
- Des fermages de terre lui appartenant.

## *Animation*

### *Le raid nature*

Les 10 et 11 juin 2006 un Raid Nature était organisé par l'Office du Tourisme du canton du MASSEGROS.

- Au programme : VTT, escalade de Cross montagne, Tir à l'arc, Tyrolienne, canoë, course à vélo.

De nombreux bénévoles se sont mobilisés pour contribuer au succès de cette manifestation (ravitaillement, repas de pays).

Pour une première année, ce fut une vraie réussite.

Aussi pour 2007, c'est reparti pour

**Un RAID-AVENTURE les 9 et 10 juin** ainsi qu'un **RAID DECOUVERTE le 10 juin.**

Le concept :- faire découvrir la région au travers d'activités de pleine nature.

- s'adresse aux novices comme aux plus confirmés :

- ❖ on vient pour la nature à l'état pur
- ❖ par équipes de 2

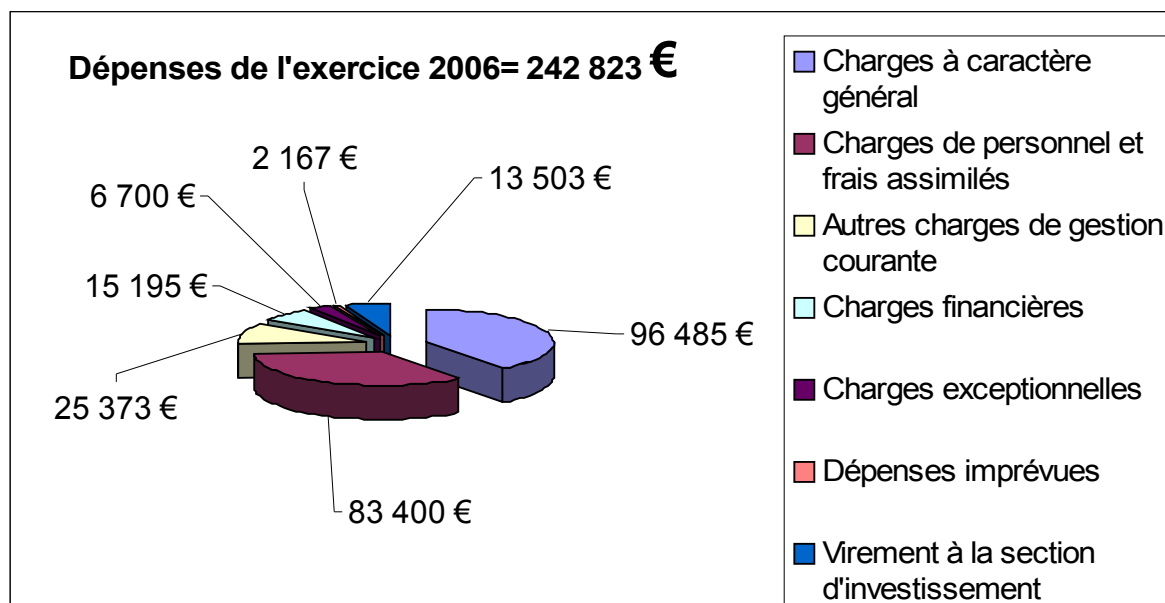
Le tracé sera un peu différent de l'année passée mais empruntera toujours des itinéraires du canton du MASSEGROS avec une escapade dans les GORGES DU TARN.

Les activités : trail VTT, VTT orientation, Cross montagne, ateliers de corde (Via corda, tyrolienne et main courante), canoë.

**Rendez-vous les 9/10 juin 2007 au MASSEGROS.**



# Budget de fonctionnement prévisionnel



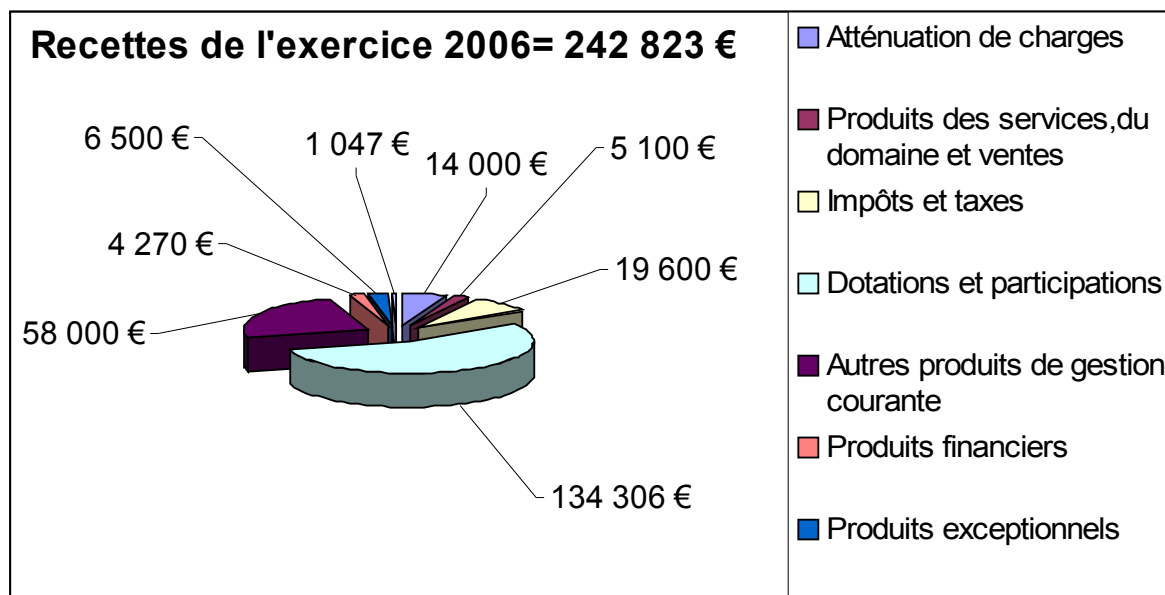
**Charges de gestion générale :**

Eau, EDF, assainissement, fournitures d'équipement, fournitures scolaires, fournitures de bureau, entretien de bâtiments, entretien de voiries, assurances, téléphone, timbres poste, transport scolaire, cantine, taxes foncières, taxes de séjour et redevances TV dans les gîtes.

**Charges de personnel :** Employés communaux et secrétaire de mairie.

**Autres charges de gestion courante :** indemnités des élus, service incendie, subventions.

**Charges financières :** remboursement des intérêts d'emprunts.



**Atténuation de charges :** remboursement par l'Etat de 80 % rémunération CEC.

**Ventes de produits :** coupes de bois, redevances d'occupation du domaine public (EDF et France Télécom), concessions cimetière.

**Reversements sur recettes :** produits des 4 taxes, taxe additionnelle aux droits de mutation.

**Subventions d'exploitation :** dotations de l'Etat.

**Autres produits :** revenus des locations (logements et gîtes).

**Produits financiers :** quote/part remboursement emprunt couvent (30 %).

**Produit exceptionnels :** cession de terrain.

## Budget primitif 2006 investissement

|   | Dépenses prévues     | Dépenses réalisées  | Subventions accordées      | Subventions versées |
|---|----------------------|---|----------------------------|---------------------|
| Point recyclage<br>Cté de Cnes                | 1 200 €              | 1 158,48 €  |                            |                     |
| Chemins<br>d'exploitation<br>ASTAF            | 2 100 €              | 1 436,63 €  | 2 500 €                    | 720,72 €            |
| Quote- part<br>cne Voirie Ch.<br>de l'Espagne | 50 000€<br>(acompte) | 40 187,57 €<br><u>SDEE 2005 :</u><br>32 461,57 €<br><u>SDEE 2006 :</u><br>7 726 € | Emprunt (CA) :<br>50 000 € |                     |
| Aménagement<br>village<br>Soulages :          | 3 500 €              | 3 415,44 €  |                            |                     |
| Electrification                               | 1 500 €              | 0   |                            |                     |
| Aménagements<br>gîtes<br>communaux :          | 7 500 €              | 5 985,16 €  | 2 824 €                    |                     |

## La vie associative.

### Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves est toujours bien présente pour la vie de l'école de ST GEORGES. Comme chaque année, elle a organisé le quine dont le produit est affecté aux différentes activités : sorties scolaires, arbre de Noël...

Les parents se mobilisent également, dans la mesure de leur disponibilité, pour accompagner certaines sorties, limitant les frais de déplacement, et par conséquent la participation financière demandée à chaque famille.

## *Dépenses liées au fonctionnement de l'école*

|  |                    |
|--|--------------------|
| Eau et assainissement,   | 1 60,00 €          |
| Electricité  | 342,00 €           |
| Chauffage  | 2 790,00 €         |
| Produits d'entretien   | 273,00 €           |
| Dépannage informatique   | 393,00 €           |
| Fournitures scolaires  | 899,00 €           |
| Autres fournitures (papier copieur.)                                   | 58,00 €            |
| Cantine : solde cantine 2005/2006<br>1 <sup>er</sup> acompte 2006/2007 | 844,00 €           |
|  | 1 800,00 €         |
| Location copieur   | 423,00 €           |
| Maintenance copieur  | 199,00 €           |
| Frais de télécommunications  | 499,00 €           |
| Abonnement Internet  | 86,00 €            |
| Frais de poste   | 298,00 €           |
| Transports scolaires   | 2 730,00 €         |
| Frais de personnels (aide-maternelle, entretien des locaux)            | 17 855,00 €        |
| Voyage scolaire  | 950,00 €           |
| Travaux d'entretien (ramonage)   | 67,00 €            |
| <b>Total</b>   | <b>30 672,00 €</b> |

## *Budget Gîtes de l'ex-couvent*

| Dépenses de fonctionnement                       |                 | Recettes           |                 |
|--|-----------------|--------------------|-----------------|
| Eau et assainissement, EDF, Gaz.                 | 3 500 €         | Locations diverses | 500 €           |
| Produits d'entretien                             | 400 €           | Revenus loyers     | 21 034 €        |
| Petits équipements                               | 500 €           | Résultat 2005      | 4 485 €         |
| Entretien des bâtiments                          | 500 €           |                    |                 |
| Assurances                                       | 1 300 €         |                    |                 |
| Frais de télécommunications                      | 900 €           |                    |                 |
| Honoraires CDT                                   | 2 000 €         |                    |                 |
| Autres impôts (taxes d'hab., redevance<br>Télé.) | 700 €           |                    |                 |
| Taxe de séjour                                   | 296 €           |                    |                 |
| Centre de Gestion                                | 150 €           |                    |                 |
| Frais de personnel                               | 5 000 €         |                    |                 |
| URSAFF   | 1 000 €         |                    |                 |
| CNRACL   | 1 500 €         |                    |                 |
| Charges financières                              | 4 270 €         |                    |                 |
| <b>Total</b>                                     | <b>26 020 €</b> | <b>Total</b>       | <b>26 020 €</b> |

## *La vie à l'école*

Bonjour à tous, 2006 se termine et voici quelques nouvelles de notre petite école ! Tout d'abord, un bilan de l'année scolaire 2005-2006 : tous nos projets se sont réalisés et certains sont encore en cours de finalisation. C'est le cas de notre sentier botanique. Les panneaux du sentier de l'Ancize ont bien été créés, ils se trouvent actuellement chez l'imprimeur et seront mis en place au printemps 2007. Nous espérons que vous viendrez nombreux vous y promener et profiterez pleinement de nos réalisations.

L'été est passé et fin août, nous avons repris le chemin de l'école. C'est ainsi que les Maternelles et CP ont retrouvé leur maîtresse, Sandra Guiraud ; ils sont cette année 14 élèves. Quant aux 11 Grands (CE1 à CM2), ils ont fait la connaissance de leur nouvelle maîtresse et directrice de l'école, Mireille Campo. L'année a bien débuté, toujours de nouveaux projets. Nous avons choisi de développer deux axes prioritaires : **la Lecture** et **l'Ouverture sur le Monde extérieur** à travers le jazz.

Notre thème de l'année est l'eau : nous avons déjà effectué un voyage au centre Bec de Jeu à Balsièges (pêche en lavogne, classement d'invertébrés, analyse de la qualité de l'eau, spéléologie, visite pédagogique sur les rives du Lot). Un programme, très riche de connaissances que nous avons pu réaliser grâce aux financements des mairies, du Conseil Général et des parents de l'école. A ce sujet, nous tenons à remercier nos parents d'élèves très dynamiques pour la vie de notre école, mais aussi le Conseil Général et la Mairie de St Georges qui répondent toujours positivement à nos requêtes.

C'est sur ces quelques mots que nous allons vous quitter et vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Bonne année à tous !!!

*Les enseignantes.*

## *La vie associative. (suite)*

### 19<sup>ème</sup> rassemblement des St Georges de France

à St Georges des Monts, les 10 et 11 juin 2006.

Situé à 35 km au Nord-Ouest de Clermont-Ferrand, le village de St Georges des Monts accueillait cette année le 19<sup>ème</sup> rassemblement des St Georges.

Vu la proximité cette année, il n'y avait pas de voyage en car. Toutefois environ trente personnes jeunes et moins jeunes, à moto ou en voiture, se sont rendues le 10 juin à ce rassemblement. Le samedi, toute personne a pu à sa guise, suivre soit le tournoi de foot, soit participer à une sortie sur la région (Vallée de la Sioule, pays des Combrailles, Vulcania, Puy de Dôme). La soirée du samedi soir accueillit beaucoup de monde.

La fanfare de St Georges des Baillargeaux comme à son habitude attira une foule de connaisseurs. Le dimanche après la messe, à la salle des fêtes, s'est déroulé l'assemblée générale de l'association.

Et durant toute la journée, que de monde dans le marché des St Georges toujours aussi coloré !

Bref, ce fut un agréable Week-end, sous un soleil radieux.

En 2007, le 20<sup>ème</sup> rassemblement se déroulera les 23 et 24 juin (élections législatives obligent) à ST GEORGES SUR ERVE en Mayenne.

A ce jour, je ne peux dire s'il y aura ou non une représentation de la commune vu la distance. Pour tous ceux qui veulent y aller, contactez :

|  |  |
|--|--|
| M LERAY Alain<br>1, impasse de l'Erve<br>53600 ST GEORGES sur ERVE | Mairie<br>tel:02 43 01 64 32<br>e-mail: mairie.stgeorgessurerve@wanadoo.fr |
|--|--|

*Le président : Georges Badaroux*

### Association Sportive de St Georges

Un dernier coup de rétro sur la saison 2005/2006 :

- Nos filles ont bouclé leur quatrième saison en terminant à la 8<sup>ème</sup> place dans une poule de 10 équipes.
- les garçons finissent leur championnat à une 8<sup>ème</sup> place d'un groupe de 12.

La saison actuelle est marquée d'un événement une deuxième équipe senior a vu le jour, grâce à l'apport d'une quinzaine de nouveaux joueurs, ce qui montre le dynamisme de notre club qui attire du monde. Cela donne un effectif assez fourni de 65 licenciés (42 seniors, 16 filles et 7 dirigeants) qui défendent les couleurs de ST GEORGES dans le département. Les résultats de cette 1<sup>ère</sup> partie de saison sont très corrects :

- Nos féminines qui évoluent à 7 ont terminé à la 3<sup>ème</sup> place de la phase d'automne et vont dorénavant jouer à 11 pour les matchs de la phase printemps.
- Pour les garçons, la réserve est bien collée en milieu de tableau, et la une joue les premiers rôles d'un championnat relevé cette saison.

Cet automne, un début de sinistre a détruit le local et tout le matériel servant à fournir l'eau chaude et l'électricité à nos vestiaires. De ce fait, il a fallu trouver une solution d'urgence pour continuer la saison et surtout pour pouvoir accueillir les visiteurs dans des conditions décentes.

L'équipe réserve et les filles jouent donc au MASSEGROS et la une à ST GERMAIN DU TEIL ; les entraînements ont lieu à ST LAURENT D'OLT : un grand merci aux clubs et aux municipalités de ces villages pour la mise à disposition de leurs installations, c'est dans les moments difficiles qu'on reconnaît ses vrais amis.

Une entrevue avec notre Conseiller Général et les maires de ST GEORGES et du MASSEGROS a eu lieu afin d'envisager l'avenir pour le Club.

D'une part, il faut apporter les améliorations qui s'imposent au local abîmé et d'autre part, procéder à la réfection de la « pelouse » des ALLABATCHS qui s'est détériorée à tel point que la pratique du football est devenue difficile et même dangereuse pour nos joueurs(euses).

On semble s'orienter, pour la saison prochaine, à ce que toutes nos équipes évoluent au MASSEGROS où des projecteurs permettraient des matchs en nocturne le samedi soir et où un terrain annexe serait aménagé.

**Meilleurs vœux à tous pour 2007.**

Le président : Alain Alméras

## *La vie économique*

### **Installation d'un taxi**

Depuis octobre 2006, Sabine MAURIN, compagne de Alain POUJOL de la Piguière, a développé son entreprise de taxis dans la commune de St Georges de Lévejac. Elle effectue déplacements privés ou médicaux : consultations, hospitalisations petites et longues distances et elle est agréée par toutes les caisses (MSA., S.S. etc.) Vous pouvez la contacter à la Piguière au 04 66 48 29 75.

### **Votre solution informatique à domicile :**

L'ADSL sera disponible sur notre commune à partir du 15 février 2007. N'attendez plus et faites appel à un spécialiste pour

- Vous conseiller (achat de matériel et de logiciel).
- Vous aider à l'installation et à l'utilisation de votre matériel informatique et de sa future connexion.
- Vous dépanner et vous assister.

Pour tous les habitants de la commune, il se déplacera gratuitement chez vous.

N'hésitez plus et contactez :

Sébastien ANTOINE

Tél. 04 66 48 86 72 ou mobile : 06 61 77 88 32.

**Les Anes des Fonts** : Qui n'a pas remarqué ces belles pancartes jaunes qui jalonnent nos routes ? Avec les beaux jours, il n'est pas rare de croiser des vacanciers accompagnés de leur compagnon à quatre pattes. Le développement de cette activité lancée il y a quelques années par Elisabeth MIRMAN des Fonts montre l'engouement des estivants pour un retour à la nature.

**La Baraque de Trémolet** : Depuis l'été dernier, le « restaurant Borel » est de nouveau ouvert. Les nouveaux propriétaires envisagent de faire un lieu d'accueil de groupes.

**Le Ricardès** est en pleine restauration depuis que des religieuses orthodoxes ont décidé de venir s'installer dans ce village abandonné depuis quelques dizaines d'années.

**La Piguière** : les maisons neuves sont habitées à présent. Un artisan plaquiste fait partie des nouveaux venus.

A tous nous souhaitons la bienvenue. L'arrivée de ces nouveaux habitants et de ceux qui viendront au lotissement de la Baraque montre que la commune de St Georges présente une attractivité réelle.

## Informations diverses

### Mairie

48 500 St Georges de Lévejac

### Permanence du secrétariat :

Mardi et vendredi de 14 h à 18 h.

Tél : 04 66 48 83 27

Fax : 04 66 48 87 57

e-mail :

### Aux amoureux de la lecture.

De nombreux livres sont à votre disposition à la bibliothèque de St Georges. Vous pouvez vous les procurer les jours de permanence de la

## Autour d'un livre

Depuis plusieurs années, René ROUBY vient passer ses vacances au Bouquet avec sa famille. Le 17 septembre dernier, il avait rassemblé parents et amis pour fêter la promotion de **Chevalier dans l'ordre national du mérite** reçue en janvier à Compiègne. Cette distinction lui avait été remise suite à son travail de mémoire et de vérité sur l'Algérie à travers son livre "**Otage d'Amirouche**" et ses conférences. Sans haine ni rancune, ce livre nous fait découvrir les souffrances endurées par des hommes et des femmes victimes et témoins du drame algérien. L'auteur marque également la nécessité de faire la différence entre ceux qui de tous bords ont profité de cette période trouble pour assouvir leur sadisme, et la grande multitude des jeunes français qui servaient alors dans l'armée française comme appelés. Sachons entendre **le message de paix et de pardon, de tolérance et de respect mutuel** que René veut transmettre à travers ce livre.

Bonne année

2007

### Rappel :

ALAD : 04 66 32 89 21

ADMR : 04 66 32 95 81

M.S.A. : 04 66 49 79 20

CRAM : 04 66 49 03 95.

<http://st-georges-de-levejac.com>

<http://cardoule.com>

<http://lozere.fr>

<http://gorgesdutarn-sauveterre.com>

<http://lozere.pref.gouv.fr>

<http://lozere.chambagri.fr>

<http://123bienmanger.com>

<http://caf.fr>